

Petit-déjeuner de la Chaire eppp

*Le mercredi 1er février 2012 de 8h30 - 10h00
à l'IAE de Paris - 21 rue Broca, 75005 Paris*

Le partenariat public-privé dans le secteur de la défense : bilan et perspectives

Ce petit déjeuner sera coordonné par **Jean-Michel Oudot**
et **Guillaume Fonouni-Farde**

Chaire EPPP

Le partenariat public-privé, et plus généralement l'externalisation, prennent de multiples formes contractuelles ou organisationnelles au sein du ministère de la défense. Les projets d'externalisation sont menés à bien dans des domaines d'activité aussi variés que le transport, la formation, les infrastructures, la restauration, la maintenance ou la logistique et s'inscrivent dans un cadre législatif et réglementaire strictement défini. Démarche novatrice, l'association mesurée de partenaires privés à la réalisation de certaines missions de service public jusqu'alors maintenues en régie, doit permettre de dégager des marges de manœuvre budgétaires nouvelles pour le ministère de la défense.

Dans un contexte budgétaire plus contraint et à quelques mois de l'actualisation du Livre blanc, le Partenariat Public-Privé est un enjeu. A l'heure où l'on discute déjà des orientations de la future Loi de Programmation Militaire, il semble opportun de réunir acteurs et praticiens du PPP afin, non seulement d'esquisser un premier bilan de l'outil PPP, mais surtout d'évoquer ses perspectives futures.

INTERVENANTS :

François Cornut-Gentille

Député, membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées, co-auteur d'un rapport d'information consacré à la mise en œuvre et le suivi de la réorganisation du ministère de la défense.

Jean-Louis Rotrubin

Président Directeur Général du groupe DCI, attributaire du contrat Hélicoptères, premier contrat de partenariat signé par le ministère de la défense.

Matthieu de Varax

Avocat associé au sein du cabinet Mayer Brown, rédacteur du contrat de partenariat Hélicoptères.

Un représentant du ministère de la défense

NTBA